

## DELIBERATION DU COMSEIL MUNICIPAL

42720 BRIENNON Tél : 04-77-60-80-73

E-mail: mairie.briennon@wanadoo.fr

## SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 2024

<u>N°</u>: 2024/1712/02

OBJET: TARIFS 2025

Le mardi 17 décembre 2024 à 20 h, les membres du Conseil Municipal se sont réunis, salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean FAYOLLE, Maire de BRIENNON.

<u>Présents</u>: Jean FAYOLLE, Gérard MEUNIER, Christine BOURNEZ, Jean-Paul GIRAUD, Pierre LOPEZ, Nadine CAVELIER, Gilles COMTE, Béatrice RAOU, Christian ALLOIN, Rachel DURAND, Isabelle DEVIS, Olivier MOTTE, Sandrine CORNIL, Julien BUISSON.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 042-214200263-20241217-2024171202-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/12/2024

<u>Absents</u>: Jean-François TAMIN, Véronique BARBERET (pouvoir à P. LOPEZ), Frédéric ROZIER, Émilie GORDONS.

Secrétaire élue pour la durée de la session : Christine BOURNEZ

Date de convocation du Conseil Municipal: 10 décembre 2024

\*\*\*\*\*

Monsieur le Maire propose au Conseil de revaloriser les tarifs communaux en 2025, tel que ci-dessous présenté :

	<u>TARIF</u> RETENU		Date tarif
<u>Port</u>			
Amarrage journée	10.00€	]	01/01/2023
	2e nuit consé	cutive gratuite	01/01/2019
Amarrage semaine	42.00 € 52.00 €	bateau<=12m bateau>12m	01/01/2023 01/01/2023
Amarrage mois	102.00 €	bateau<=12m	01/01/2023
	123.00 €	bateau>12m jusqu'à 20m	01/01/2023
	205.00 €	bateau +20m	01/01/2024
Amarrage année	385.00 €		01/01/2023
	528.00 €	1	01/01/2023
	583.00 €		01/01/2023
	693.00 €		01/01/2023
	902.00 €	1	01/01/2023
	1 500.00 €	bateau + 20 m	01/01/2024

Hivernarge	385.00 €	bateau <=12 m	01/01/2023
(sans électricité)	539.00 €	bateau +12 m	01/01/2023
Électricité sans sous compteur (16 amp)	6.00 €	par jour	01/01/2023
, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		par <u>mois</u>	01/01/2024
Électricité avec sous compteur	75.00 €	abonnement annuel	01/01/2023
2.00th olde date complete.		consommation	01/01/2023
To.	4.00.6	]	01/01/2023
Eau	4.00 €	par plein	01/01/2023
Douches	4.00 €	2 jetons	01/01/2020
Vidange eaux usées (de passage)	2.50 €		01/01/2022
Vidange eaux usées (du port)	gratuit		01/01/2010
Mise à l'eau	3.00 €	par bateau	01/01/2023
		1	
Travaux hors eau	75.00 €	forfait eau, électricité	01/01/2023
Salles			
	ı		
* Caution	500.00 €		01/09/2025
* Location journée et soirée	283.00 € 444.00 €	particuliers commune particuliers extérieurs	01/09/2023 01/09/2023
		associations commune	01/09/2023
	700.00 €	associations extérieures	01/09/2025
* Apéritifs et pots	29.00 €	particuliers commune	01/09/2023
(par heure)		particuliers extérieurs	01/09/2023
	40.00 €		01/09/2023
	40.00 €	associations extérieures	01/09/2023
Destaurant municipal	ı		
* Caution	700.00 €		20/10/2012
		1	
* Location week-end	340.00 € 510.00 €	•	01/09/2023 01/09/2024
	310.00 €	Conteniours	01/03/2024
Locations diverses			
Barnum	75.00 €		01/09/2018
Mobilier	l		
* Table	2.00 €	particuliers commune	01/09/2020
		particuliers extérieurs	01/09/2022
* Banc	1.50 €	particuliers commune	01/09/2020
		particuliers extérieurs	01/09/2020
	2.00 0	particulare exteriouse	01/00/2020

* Caution  * Location  * Costumes	800,00 € 30,00 € par manifestation  2.00 € le costume	23/09/2020 23/09/2020 07/09/2018
Photocopies, impression, envoi mail  Cimetière	<b>0.50 €</b> l'unité	01/01/2018
Concession classique 15 ans soit pour une simple (2,50 m2) ou simple avec caveau existant soit pour une double (5 m2) ou double avec caveau existant	100.00 € 700.00 € 200.00 € 800.00 €	01/01/2022 01/01/2023 01/01/2022 01/01/2023
Concession classique 30 ans soit pour une simple (2,50 m2) ou simple avec caveau existant soit pour une double (5 m2) ou double avec caveau existant	200.00 € 800.00 € 400.00 € 1 000.00 €	01/01/2022 01/01/2023 01/01/2022 01/01/2023
Concession columbarium 15 ans 30 ans  Droit de place	300.00 € 600.00 €	01/01/2022 01/01/2022
Grands manèges Petits manèges Vente par des camions (outillage,) Marché du jeudi, food trucks	52.00 € 27.00 € 62.00 € 0.70 € le mètre linéaire	01/01/2023 01/01/2023 01/01/2023 01/01/2014

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- 1. Accepte la revalorisation des tarifs au 1<sup>er</sup> janvier 2025, sauf pour les salles, le barnum et le mobilier, tel que proposé ci-dessus,
- 2. Accepte la revalorisation des tarifs au 1<sup>er</sup> septembre 2025, pour les salles, le barnum et le mobilier, tel que proposé ci-dessus.

Fait à BRIENNON, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire, Jean FAYOLLE La secrétaire de séance, Christine BOURNEZ